

le Mémento de l'administrateur

RETRAITE COMPLÉMENTAIRE

agirc et arrco

LES CHIFFRES DU MOIS

933 863

comptes individuels sur l'Espace personnel Agirc-Arrco ont été créés en ligne en 2016.
Source : Agirc-Arrco, 2017.

8 min 22

durée moyenne de consultation passée sur l'application mobile Smart'Retraite
Source : Agirc-Arrco.

+ de 1 500

questions par mois sont posées aux Experts retraite.
Source : Agirc-Arrco.

1^{er} février 2017

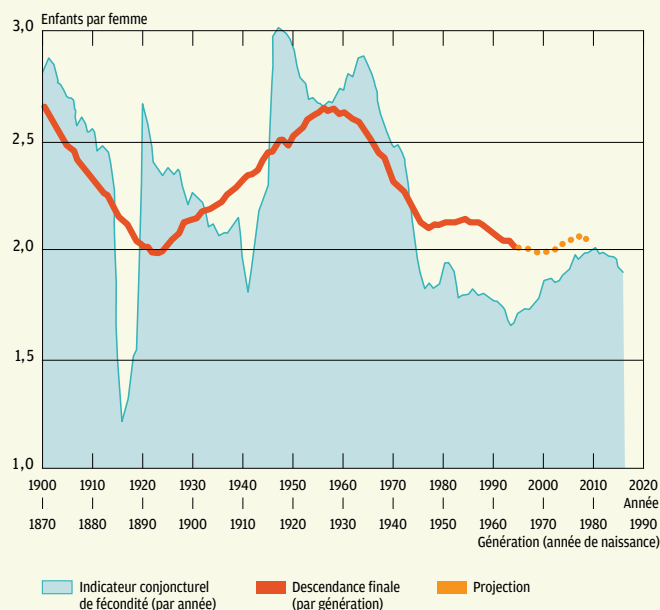
depuis cette date, les nouveaux experts retraite Agirc-Arrco répondent aux questions sur le site des Experts Retraite, Facebook, Twitter, You Tube et Smart'retraite.
Source : Agirc-Arrco, février 2017.

La fécondité en France depuis 1900

En 2016, 785 000 bébés sont nés en France, soit 14 000 de moins qu'en 2015 (- 1,7 %). En 2015 déjà, les 799 000 naissances de l'année correspondaient à 20 000 naissances de moins qu'en 2014. Cette deuxième année de baisse ramène le nombre de naissances de 2016 à son niveau de 1999, sans pour autant atteindre le point bas de 1994 (741 000 naissances hors Mayotte). En 2016, la baisse du nombre des naissances s'explique par la diminution de la population féminine en âge de procréer et par la baisse de sa fécondité. Les femmes âgées de 20 à 40 ans, les plus fécondes, sont de moins en moins nombreuses depuis le milieu des années 1990. Elles sont 8,4 millions en 2016, contre 8,9 millions en 2006 et 9,2 millions en 1996.

Parallèlement à cette tendance, la fécondité en France reste malgré tout globalement élevée. En 2014, la France est, avec l'Irlande, le pays de l'Union européenne où la fécondité est la plus élevée. À cette date, l'indicateur de fécondité de la France est de 2,00 et celui de l'Irlande de 1,94 enfant par femme. Suivent la Suède (1,88) et le Royaume-Uni (1,81). En 2014, le Portugal a la fécondité la plus faible de l'UE avec 1,23 enfant par femme. En 2016, l'âge moyen à la maternité se stabilise à 30,4 ans ; il a progressé de 0,7 an depuis 2006.

Source : *Populations et Sociétés*, Ined, mars 2017.



INSTANCES

Réformes des retraites et report de l'âge

Depuis 25 ans en France, les réformes des retraites de base et les accords dans les régimes complémentaires se sont succédé, avec une accélération depuis 2010 dans un contexte de crise.

Pour répondre notamment à l'objectif de pérennité financière du système de retraite, chacun des trois leviers de l'équilibre financier d'un système par répartition a été mobilisé : le niveau des ressources, le niveau relatif des pensions et l'âge effectif de départ à la retraite.

La 14^e lettre du COR de février 2017 synthétise les résultats des travaux présentés dans les dossiers mensuels du COR d'octobre, novembre et décembre 2016, portant sur les effets des dernières réformes en France, en particulier ceux du relèvement de l'âge.



sur le web : <http://www.cor-retraites.fr/IMG/pdf/doc-3802.pdf>



RÉGIME UNIFIÉ

Le Régime Unifié en marche

La création d'un régime unifié au 1^{er} janvier 2019, fruit du regroupement de l'Agirc et de l'Arrco, est une disposition majeure de l'accord du 30 octobre 2015 conclu par les partenaires sociaux.

Leur ambition n'est pas de faire l'addition des deux régimes mais de bâtir un nouveau système plus lisible, plus simple et moins coûteux à gérer. Il passe par une révision en profondeur de la réglementation, des processus, du SI, du mode de gouvernance, etc.

Au lendemain de la signature de l'accord, les travaux ont été rapidement engagés. Un groupe de travail paritaire, composé de représentants des organisations syndicales et patronales, s'est réuni chaque mois afin d'étudier les nouvelles dispositions réglementaires à appliquer. Certaines d'entre elles ont déjà été arrêtées et intégrées dans la réglementation actuelle, en avance de phase sur les évolutions à venir.

Des réunions préparatoires ont permis de fixer les grands principes directeurs de la bascule avec comme mot d'ordre de faire en sorte qu'elle soit la plus transparente possible pour les entreprises et les particuliers.

Une seconde étape a débuté avec la mise en place d'un programme composé de plusieurs chantiers (juridique et institutionnel, gestion des entreprises et des individus, systèmes d'information, contrôle de gestion, comptabilité et finance, RH, action sociale, partenariats et communication externe).

Un binôme constitué d'un membre des fédérations et d'un membre des GPS a été constitué pour chacun des thèmes afin de favoriser la transversalité et la co-construction. L'ensemble des GPS est associé aux travaux.

Un 1^{er} comité de pilotage de ce programme s'est réuni le 21 mars. Des plans d'action pour chacun des sujets sont en cours d'élaboration.



ÉCONOMIE ET STATISTIQUES

Les réformes des retraites et leurs effets : enjeux et évaluations

Le dernier numéro de *Retraite et société*, consacré à l'évaluation des effets des réformes et ses enjeux, est composé d'articles particulièrement illustratifs des difficultés liées à cet exercice et des méthodes utilisées pour contourner ces difficultés. De nombreuses questions cruciales sont abordées : aussi bien pour les individus et les entreprises qui contribuent au financement du système de retraite que pour les pouvoirs publics qui le pilotent : les réformes des retraites sont-elles efficaces ? Quels effets produisent-elles et atteignent-elles les objectifs fixés ? Que se serait-il passé en l'absence de réformes ?

sur le web : <http://www.statistiques-recherches.cnnav.fr/images/publications/retraite-societe/Retraite-Societe-74.pdf>



INTERNET

Payer ses cotisations sociales en ligne



Développé en partenariat avec l'Agirc-Arrco, le CTIP¹, la FFA² et la FNMF³, le service Cotizen va permettre aux entreprises ou aux tiers déclarants de payer leurs cotisations de retraite complémentaire, soit par carte bancaire, soit par prélèvement Sepa. Les entreprises pourront alors régler en ligne leurs arriérés de paiement ou leurs cotisations de retraite complémentaire en parallèle de la transmission de la déclaration sociale nominative (DSN). « Les solutions de paiement dématérialisé, comme Cotizen, apportent un vrai plus aux entreprises – à commencer par les TPE – et permettent à l'Agirc-Arrco d'optimiser ses ressources. C'est gagnant-gagnant », explique Catherine Henry, responsable Domaine entreprises à la DPR. Le service sera ouvert fin avril.

sur le web, début mai 2017 : <http://www.cotizen.fr>

- 1 - Centre technique des institutions de prévoyance.
- 2 - Fédération française de l'assurance.
- 3 - Fédération nationale de la Mutualité française.



INSTANCES

Évolutions des formes d'emploi et droits à retraite

La séance du COR du 1^{er} mars 2017 fait le point sur les évolutions du marché du travail et les droits à la retraite qui en découlent. Le système de retraite français s'est historiquement construit sur le principe d'une affiliation des actifs selon leur statut (salariés ou indépendants) et la référence à l'emploi salarié à durée indéterminée et à temps plein. Or, les parcours professionnels sont devenus plus heurtés avec des périodes de chômage plus fréquentes et le développement des contrats temporaires et du temps partiel. Plus récemment, de nouvelles formes d'emploi sont apparues, brouillant les frontières traditionnelles entre salariat et non-salariat. Le dossier est présenté en trois temps : la première partie revient sur la diversification des parcours professionnels et les évolutions récentes du système de retraite pour y répondre. Elle s'attache également aux situations de poly affiliation et à la mise en place de la liquidation unique dans les régimes alignés. La deuxième partie décrit les nouvelles formes d'emploi liées aux mutations sur le marché du travail et les droits à la retraite associés. Enfin, la troisième partie précise les modalités d'acquisition des droits à retraite en cas de mobilité internationale et donne quelques éléments statistiques sur ces situations qui semblent se développer.

sur le web : <http://www.cor-retraites.fr/article481.html>



TECHNIQUE ET FINANCIER

Les résultats financiers des régimes en 2016

Les résultats des régimes Agirc et Arrco ont été présentés au conseil d'administration du 15 mars. Les régimes Agirc et Arrco enregistrent un déficit global de 2,24 milliards d'euros en 2016 contre - 3 milliards en 2015. Ces résultats, en légère amélioration, sont conformes aux objectifs fixés par les partenaires sociaux. Ils restent déficitaires et justifient la poursuite des efforts entrepris.

En ce qui concerne le déficit technique des régimes, c'est-à-dire la différence entre les ressources et les charges - hors produits financiers générés par le placement des réserves - l'Agirc et l'Arrco présentent en 2016 un résultat en déficit de 4,3 milliards d'euros.

Les ressources générées, pour l'essentiel, par les cotisations versées par les entreprises s'élèvent à près de 60 milliards d'euros, en augmentation de 3,1 % par rapport à 2015. Ce taux, à première vue important, est pour 1,4 % dû à des régularisations sur exercices antérieurs. En réalité, la masse salariale, elle, a progressé de 2,3 %.

Principaux résultats Agirc-Arrco 2016	en millions d'euros	
Ressources	63 678	+ 3,1 %
Charges	73 418	+ 2,8 %
Résultat technique avant transferts	- 9 740	
Transferts financiers • Arrco/Agirc • Contribution d'équilibre de l'AGFF*	5 445	
Résultat technique après transferts	- 4 295	
Résultat financier <i>(Produits financiers + Résultat exceptionnel)</i>	1 986	
Résultat exceptionnel	73	
Résultat global de l'exercice	- 2 236	

* Association pour la gestion du fonds de financement de l'Agirc et de l'Arrco.

Les charges des régimes, constituées des allocations versées aux retraités, représentent 73,4 milliards d'euros, en hausse de 2,8 % par rapport à 2015.

La gestion des réserves a permis de dégager des produits financiers de l'ordre de 2 milliards qui viennent réduire le déficit du régime.

Au final, le résultat global des régimes Agirc et Arrco enregistre un déficit en diminution d'un peu plus de 700 millions d'euros par rapport à l'an passé. Le montant du portefeuille au 31.12.2016 en valeur de marché s'élève à 64 milliards.



INSTANCES

Programme de travail du COR en 2017

Ce programme vise notamment à préparer le rapport annuel du Conseil « Évolutions et perspectives des retraites en France », qui doit être publié avant le 15 juin selon la procédure de pilotage du système de retraite français, et à répondre à des demandes du Comité de suivi des retraites ainsi qu'à des demandes exprimées par les membres du Conseil. L'année 2017 sera également marquée par la réalisation d'un exercice de projection avec l'ensemble des régimes de retraite qui, dans le prolongement du rapport annuel, donnera lieu en septembre à un rapport du COR. Comme chaque année désormais, il est prévu de procéder en octobre à l'audition de Yannick Moreau, présidente du Comité de suivi des retraites, suite à l'avis qu'il rendra au plus tard le 15 juillet. Les prochaines rencontres de l'année auront lieu aux dates suivantes :

17 mai - Préparation du rapport annuel de juin 2017

31 mai - Convergence public/privé : calcul de la retraite, droits familiaux et conjugaux

14 juin - Examen et adoption du rapport annuel du COR 2017

5 juillet - Les activités du GIP Union Retraite

20 septembre - Examen et adoption du rapport thématique sur les projections

11 octobre - Audition de Yannick Moreau, présidente du Comité de suivi des retraites

22 novembre - Fiscalité des retraités

20 décembre - Les opinions sur la retraite

30 novembre 2017 - Colloque annuel.

 sur le web : www.cor-retraites.fr



INTERNET

Mes questions d'argent

La France met en œuvre, en 2017, une stratégie nationale d'éducation financière du public qui doit apporter à tous les connaissances économiques, budgétaires et financières nécessaires au quotidien pour gérer son budget aux différents moments de sa vie. Ce portail, administré par la Banque de France, répond simplement à plus d'une centaine de thématiques liées aux finances personnelles. La rubrique « Retraite » traite de l'estimation des droits à la retraite (liens vers les simulateurs sur le site du GIP UR, de l'Agirc-Arrco, des retraites de l'État...), de l'âge de départ à la retraite, de l'épargne retraite et des placements spécifiques, du budget du retraité. La rubrique « Faire face aux difficultés » propose une sélection de supports et d'outils pour anticiper la perte d'autonomie.

 sur le web : <https://www.mesquestionsdargent.fr>



AGENDA 2017

avril
6

- Réunion d'information de l'Observatoire des Retraites : « Les retraites de la fonction publique » par Antoine Durrleman, président de la 6^e chambre de la Cour des comptes, Paris

avril
19

- Séminaire de formation des administrateurs des institutions Agirc et des institutions Arrco, « Informatique et enjeux stratégiques », Paris
- Conseil d'administration du GIP-MDS

avril
20

- Comité des directeurs Agirc-Arrco
- Conseil d'administration de l'Association d'employeurs

avril
21

Rencontre organisée par la Chaire Transitions démographiques, Transitions économiques (TDTE) sur le thème des retraites avec la présentation d'une étude sur « les systèmes d'épargne retraite obligatoire », Paris

avril
25

- Séminaire de formation des administrateurs des institutions Agirc et des institutions Arrco, « action sociale », Paris

mai
3

- Commissions de contrôle Agirc, Arrco et GIE Agirc-Arrco

mai
3-4

- 4^e congrès parcours de sante des PAERPA « Personnes Âgées En Risque de Perte d'Autonomie », Montpellier

mai
4

- Bureaux de l'Agirc et de l'Arrco

mai
11

- Conseil d'administration du GIE Agirc-Arrco

mai
15

- 9^e édition du Silver Show, Paris

mai
18-21

- Salon des Seniors, Parc des Expositions de la Porte de Versailles, Paris

mai
30

- Conseils d'administration de l'Agirc et de l'Arrco
- Assemblée générale du GIE Agirc-Arrco
- Commissions paritaires élargies



NOMINATIONS

Groupe CGRR

En application du principe de l'alternance de la présidence entre les collèges, **Alain Benjamin** (collège des salariés - CFE-CGC) devient président du groupe CGRR et de l'institution de retraite complémentaire CGRR et **Muriel Jabès** (collège des employeurs) en devient la vice-présidente

Lionel Mougali est nommé directeur général du groupe CGRR ainsi que de son institution de retraite complémentaire CGRR en remplacement de **Joël Destom**.



OUVRAGE

Où l'on voit que les émotions sont précieuses pour... mémoriser !

Pendant des siècles, philosophes et scientifiques ont opposé raison et émotions, considérant les émotions comme une entrave au fonctionnement de la raison, y compris la mémorisation. Aujourd'hui, l'évolution des connaissances scientifiques, facilitée par les nouveaux outils des neurosciences, a montré au contraire que les émotions sont nécessaires au fonctionnement cognitif, et de la mémoire en particulier.

Comme les autres ouvrages publiés dans le cadre de l'Observatoire B2V des mémoires, ce livre aborde les rapports entre mémoire et émotions de façon pluridisciplinaire : description des différents types d'émotions ; illustrations cliniques (sur des cas individuels) ; état des recherches en épidémiologie (sur des centaines ou des milliers de personnes) ; liens entre mémoire et émotions sous l'angle physiologique et neurobiologique, notamment à partir des travaux menés chez l'animal ; le poids des émotions dans la construction des mémoires collectives ; les évolutions du neuromarketing visant à manipuler les émotions à des fins mercantiles ; les interactions des mondes de l'informatique et des émotions et leurs limites.

Mémoire et émotions, Francis Eustache, Édition Le Pommier, Paris, 2016, 176 p.